



GRIPPE EQUINE - MESURES SANITAIRES

SUR L'HIPPODROME DE CAGNES-SUR-MER A COMPTER DU 10 FEVRIER 2021

Plusieurs cas de grippe équine ont été déclarés sur des chevaux stationnés sur l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer.

Compte tenu de la contagiosité de cette maladie et du risque de propagation dans un centre d'entraînement hébergeant un nombre très important de chevaux, il est demandé aux professionnels dont les chevaux sont stationnés sur l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer de :

- **Signaler dans les meilleurs délais tout cheval présentant des symptômes (température supérieure à 38,5°C, jetage ou toux) à la régie de l'hippodrome.** Un isolement de ces chevaux sera proposé sur l'hippodrome, si des boxes sanitaires sont disponibles. S'il n'est pas possible d'isoler les chevaux symptomatiques sur l'hippodrome, le responsable des chevaux devra **impérativement et très rapidement trouver une solution d'isolement à l'extérieur de l'hippodrome.**
- De faire procéder systématiquement à des **prélèvements pour la recherche de rhinopneumonie et de grippe équine** sur les chevaux présentant des symptômes.
- Vérifier la température de tous les chevaux quotidiennement et **ne sortir en piste que les animaux en bonne santé** (absence de symptôme et température inférieure à 38,5°C). En outre, les lots de chevaux sortis en piste à l'entraînement ne doivent être constituer que de chevaux d'un seul et même effectif.
- Déclarer non partant tout cheval présentant une hyperthermie ou des symptômes évocateurs de la maladie.
- Etre attentif aux mouvements de personnes susceptibles de se déplacer dans plusieurs établissements. Il convient de limiter ces mouvements et une désinfection des mains, chaussures et matériel doit a minima être effectuée entre chaque établissement.
- Effectuer un rappel sur les chevaux en bonne santé, si la vaccination contre la grippe équine date de plus de six mois.

Il est primordial de respecter ces mesures et ainsi participer à l'effort collectif permettant d'éviter toute apparition d'une épizootie à Cagnes-sur-Mer, laquelle perturberait considérablement le déroulement des courses durant le meeting d'hiver.

Le 10 février 2021